

Séance	Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal
Date	15 mars 2018, 20 heures
Lieu	La Corbaz, Buvette du stand
Sections	Présentes : 15 avec 26 délégués
	Absentes : Cordast
Comité	Présents : 4 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Frédéric Descloux, Patrice Rossier
	Excusés: 2 = Anton Cotting, Jacques Moullet (Procès-verbal sur enregistrement)
Invités	Aucun

Thème	Suite ?
 1. Constitution de l'assemblée D. Roubaty salue les délégués qui se sont déplacés ce soir pour l'assemblée. Il remercie la société des Taverniers La Corbaz pour la mise à disposition de son local. Avec 30 votants, la majorité est fixée à 16. On renonce à nommer un scrutateur. 	
 2. Procès-verbal du 16.03.2017 Le procès-verbal du 16.03.2017 a été mis à disposition sur le site internet 7 jours avant l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité. 	
 3. Camp de tir Il aura lieu le 2 et 3 juin 2018 à Rosé et Avry. Un courrier pour les inscriptions suivra. Le cadre général et le prix restent sans changement. 	
 4. Finale M15/M17 ◆ Comme traditionnellement, la finale aura lieu à Fribourg, cette année le 24 juin. Laurent Gabriel conduira la finale. 	

5. Championnat de groupes et règlement

- Le comité fait une proposition de nouveau déroulement du championnat. Dans le cadre des objectifs, il faut favoriser la participation au concours fédéral de groupes. Le comité pense que le programme de début de saison est trop chargé avec des tours cantonaux et des tours fédéraux, d'où la proposition de renoncer aux tours cantonaux. La finale cantonale reste inchangée. Ce système est déjà en place pour les juniors.
- Le nouveau système peut coûter un peu plus aux sociétés qui n'inscrivaient pas de groupes fédéraux jusqu'ici. Par contre, cela est contrebalancé par les cartes-couronne remises comme prix (NB : l'année dernière tous les groupes, sauf 2, auraient atteint le niveau pour la remise des cartes-couronne).
- Le nouveau règlement est admis à une très large majorité (2 avis contraires).



Thème	Suite ?
• La liste d'inscription remise ce soir doit être adaptée s'il y a des changements de responsables etc. Délai de retour : 20 mars 2018.	
 6. Championnat cantonal Le matériel a été remis ce soir en fonction des participants de l'année dernière. N'oubliez pas le tir en 3 positions! 	
 7. Programme cantonal Nous tirons les mêmes trois passes que l'année dernière, avec délai de retour au 15 octobre 2018. Nous comptons sur un haut taux de participation. Pour le tir populaire fédéral, s'adresser directement à la responsable FST. 	
 8. Concours féd. Sociétés: dates 2018/lieu 2019 Le concours se déroulera à Alterswil. Le tir avancé a lieu le 10 août et le tir régulier du 22 au 26 août 2018. Etant donné la taille réduite du stand, un doodle sera lancé pour annoncer les intérêts des sociétés par soirée. Ce n'est pas un système de rangeurs contraignant, mais un moyen d'information. La Corbaz confirme sa disponibilité pour organiser l'édition 2019. 	
 9. Activités de match Le match de l'Ascension n'aura pas lieu. Le Championnat suisse d'équipes de match aura lieu début août, suivi du Match romand. La saison se terminera par le Match interfédérations. Il n'y a pas d'entraînements prévus pour les matcheurs élite. Pensez au tir d'incitation à titre d'alternative (en plus du tir à genou pour les juniors). 	
 10. Activités de formation des sociétés Nous sommes fiers d'avoir 4 juniors dans les sites-label de la FST et d'être le leader de la Suisse romande dans ce domaine. Nous comptons sur la formation dans les sociétés afin de pérenniser ce mouvement. Cette année, il y aura également des cours de base et un cours d'entraîneur niveau C. Pensez à inscrire des formateurs, ce qui permet aussi de toucher des aides J+S. 	
 11. Filière de formation FST Marcel Zürcher explique le chemin à suivre pour qu'un jeune puisse entrer dans le circuit de formation/sélection de la FST. Shooting master, test PISTE et test SCATT sont des étapes essentielles. Une information à ce sujet est donnée lors du camp cantonal. La relève cantonale organise cette année des rencontres d'entraînement. C'est aussi une bonne base pour découvrir le tir de match. Nous avons de bonnes chances pour avancer dans le domaine du tir de match, comme le prouve le 3^{ème} rang au match Interfédérations, avec 6 tireurs. Par contre, il est regrettable que les jeunes qui participent aux activités proviennent très souvent des mêmes sociétés. Nous aimerions que l'éventail s'élargisse. 	
 12. Calendrier C50m Stéphane Broillet revient sur les échéances de l'année à venir. Patrice Rossier rappelle que c'est l'état des licences au 15 mai qui détermine le nombre de résultats obligatoires pour le concours de sociétés. 	



Thème Suite ?

13. Propositions et divers

- Aucune proposition n'a été formulée.
- A titre d'information, le président indique à l'assemblée que le fonds spécial pour les prix de maîtrise (médaille, montre) constitué à l'époque grâce à Marcel Butty (ancien chef de match) arrive à épuisement. Faut-il abandonner ces prix ? ou continuer avec une nouvelle source de financement ? Le comité demande aux sociétés de se faire une idée à ce sujet d'ici l'assemblée technique 2019. Sur demande de P.-A. Zbinden, le comité précise que les épingles/médailles de tireur d'élite remises par la FST ne coûtent rien à la SFTS.
- Marcel Zürcher se met à disposition pour visiter les sociétés et leur donner une aide technique dans le domaine de la formation des jeunes.
- En fonction de la décision prise ce soir, Patrice Rossier attend de chaque société qu'elle participe au concours fédéral de groupes avec au moins un groupe.

La séance est clôturée à 20 heures 55.

Jacques Moullet, Secrétaire